

LA MAISON D'ESTOUTEVILLE : UNE AUTRE HISTOIRE

1

Avant 1350

Extrait

<https://estouteville.fr>

© 2023 Christian Arqué
Édition : BoD – Books on Demand, info@bod.fr
Impression : BoD – Books on Demand, In de Tarpen 42, Norderstedt (Allemagne)
Impression à la demande

ISBN : 978-2-3221-8490-3
Dépôt légal : mars 2023

Introduction

La légende

Les grandes maisons de France avaient toutes une fable sur leur origine, souvent mise en forme, quand elle n'était pas inventée de toutes pièces, au XIII^{ème} siècle, l'âge d'or de la chevalerie et des trouvères. L'enfant mort-né miraculeusement ressuscité d'un roi de Hongrie porte une tache de naissance en forme de lion sur la poitrine et est appelé Léon. Il court le monde en preux chevalier, connaissant nombre d'aventures, jusqu'au jour où, ses pas l'amenant en Pays de Caux, il vainc le géant Estout, roi du pays, épouse sa fille, la belle Amélor, et s'approprie son nom et son château¹ ! Un auteur habile, sans doute contemporain de Jean I^{er}, surnommé *le Géant* († 1258 ; ch. 7), ou de son fils Robert IV (ch. 8), aura réuni des éléments le concernant : le *burelé d'argent et de gueules* de

1. HMEN, p. 13-15. HGMH-4, additions, f^o 14r. Au contraire des géants de l'*Odyssée* ou des sagas galloises, 'le géant de l'épopée médiévale, si grand soit-il, demeure assujetti à l'échelle des grandeurs humaines. Il peut, par exemple, habiter un château, dormir dans un lit, monter à cheval'. Lorsque sa taille est précisée, il apparaît qu'il mesure entre 2 et 4 mètres. Francis DUBOST, *L'emploi du mot géant dans les chansons de geste*, dans les *Mélanges de philologie romane offerts à Charles Camproux*, t. 1, Montpellier, 1978, p. 300.

son blason est aussi celui de la Hongrie, et Léon en est le *lion brochant* ; il marie sa fille à un Mornay, ou *mort-né*, et baptise un autre de ses fils Estout, du prénom d'un personnage récurrent de la littérature chevaleresque², en un bien juste retour des choses... Dans un manuscrit enluminé ayant appartenu aux Estouteville³, conservé à la bibliothèque Bodléienne d'Oxford, une miniature, montrant le combat d'Hercule contre le géant Antée, illustre avec brio et un sens certain de l'à-propos la légende familiale⁴.

Stout le Danois

Dans une autre version de la fable, ce sont les parents, persécutés pour avoir épousé la foi chrétienne, qui se réfugient en France et construisent le château *de Touthville*, en souvenir de toutes les villes perdues de leur pays d'origine. Et le nom s'écrit et se prononce, à la fin du

2. Estout de Langres, alias Astolphe, paladin de Charlemagne, évoqué à l'origine dans la *Chronique du Pseudo-Turpin*, datant du XI^{ème} ou XII^{ème} siècle. Comme celui d'autres chevaliers de légende, le prénom connaît un certain succès au Moyen Âge : Estout le Flamand, croisé au concile de Clermont, Estout de Gruchet, seigneur de Flainville, fondateur d'une chapelle castrale qui conserve de remarquables peintures murales, le chroniqueur Estout de Goz... Dans le poème épique *Orlando furioso*, ou *Roland furieux*, de l'Arioste, écrit au début du XVI^{ème} siècle, Estout capture le géant Caligorant.

3. Les blasons de Louis d'E.-Valmont († 1464) et de sa femme Jeanne Paynel († 1437) apparaissent au fil des pages.

4. Ms Douce 336, f° 24r. D'autres scènes des combats d'Hercule sont reléguées à l'arrière-plan et dans la marge. L'épisode de la victoire sur Antée, dont il ravit l'épouse, est mis en avant, bien que ne relevant pas de ses *douze travaux*. Armures et décors sont médiévaux. Ce manuscrit forme avec le n° 337 les deux parties d'une chronique universelle intitulée *Le mireur du monde*, abondamment illustrée des blasons des Estouteville-Paynel et de leurs principaux fiefs. Quelques pages plus loin (f° 60r), la scène biblique de Samson combattant les Philistins, choisie parmi tant d'autres, fournit une nouvelle fois à l'artiste l'occasion de représenter un géant.

XV^{ème} siècle, par déglutination, de *Touteville*. À mesure que s'éloigne l'âge médiéval *gothique*, il n'est plus de saison de mettre en avant des ascendances *barbares*... Car, selon la tradition laudative, les Estouteville tiendraient leur patronyme de leur ancêtre Stout, chef viking danois, compagnon de Rollon, qui aurait reçu dès 911 du nouveau *comte de Rouen* plusieurs fiefs sur les terres de la Neustrie ravagée par les raids, tels :

- Étoutteville⁵, au cœur du Pays de Caux ;
- Valmont⁶, au fond de la vallée de Fécamp ;
- Estouteville[-Écalles]⁷, dans le Vexin normand.

Cela suivant la thèse de Dudon de Saint-Quentin d'un découpage au cordeau de la Neustrie, depuis longtemps mise à mal⁸. Au XIII^{ème} siècle, on trouve encore un lieu nommé Danesqueville, *le domaine du Danois*, en lisière d'Étoutteville (ch. 3). Mais, si *Stotevilla* signifie vraisemblablement *domaine de Stot*, il n'est nullement certain que le personnage soit un Normand⁹, ni que les Estouteville, *chevaliers de village* qui ont pu prendre le nom d'un fief, en soient réellement les descendants.

Étoutteville et Estouteville

5. Seine-Maritime, a. Rouen, c. Yvetot.

6. Seine-Maritime, a. le Havre, c. Fécamp.

7. Commune rattachée à Buchy, Seine-Maritime, a. Rouen, c. le Mesnil-Esnard.

8. Lucien MUSSET, *Les domaines de l'époque franque et les destinées du régime domanial du IX^{ème} au XI^{ème} siècle*, BSAN-49, années 1942-1945, 1946, p. 7-97.

9. Le centre du Pays de Caux est une zone de raréfaction très nette des toponymes gaulois et gallo-romains au profit de noms germaniques ou scandinaves, signe d'un peuplement postérieur à l'époque mérovingienne. Jean FOURNÉE, *L'intérêt de la dédicace à saint Martin pour l'étude de la formation des paroisses rurales et urbaines en Normandie*, dans le *Bulletin philologique et historique du CTHS*, année 1975, Paris, 1977, p. 24.

Il subsiste motte castrale et retranchements aux deux lieux, qu'on trouve désignés indifféremment par les sources primaires — *Estotevilla, Stutevilla, Stotavilla...* —, mais qu'on peut distinguer grâce aux terres mentionnées alentour. On sait peu de choses sur les rapports du lignage avec Estouteville[-Écailles], aux mains d'un cadet dans la seconde moitié du XII^{ème} siècle (ch. 4c). Quant à Étoutteville, Robert II y fonde un prieuré à l'aube de ce même siècle (ch. 3). Il s'agit donc là du fief principal de la famille à cette époque. Mais Valmont prend le pas à la génération suivante (ch. 4).

Valmont

Dès le début du X^{ème} siècle, des colons scandinaves s'établissent dans les vallées de la forêt de Fécamp, alors bien plus étendue qu'aujourd'hui¹⁰. Mais la venue des Estouteville à Valmont se fait vraisemblablement dans les années 1020-1030, lors d'un mouvement d'inféodation de terres du domaine ducal de Fécamp situées dans les vallées de Valmont et de Ganzeville, au bénéfice notamment, selon Jacques Le Maho, de *quelques fidèles dont le patrimoine était extérieur au domaine de Fécamp*¹¹. Vers 1210, les *Registres de Philippe Auguste* présentent Valmont comme tenu d'Étoutteville (ch. 3, 6), à ce moment privé de son titulaire anglais suite à la réunion de la Normandie à la France. Valmont dépendra ensuite directement du roi.

L'Angleterre

Robert I^{er}, dit *Grondebœuf*, est le premier membre avéré de la lignée. Fils probable d'un compagnon de Guillaume

10. Suzanne DECK, *Essai sur l'ancienne forêt ducal de Fécamp*, dans les *Annales de Normandie*, t. 20/2, Caen, 1970, p. 68-69.

11. Jacques LE MAHO, *L'apparition des seigneuries châtelaines dans le Grand-Caux à l'époque ducal*, dans *Archéologie médiévale*, t. 6, Caen, CRAM, p. 9-10.

le Conquérant, il reçoit de son successeur Guillaume le Roux une vaste baronnie dans la vallée d'York, bientôt confisquée (ch. 2). La branche anglaise des shérifs du Yorkshire n'aura de cesse que de recouvrer les terres perdues, n'y parvenant qu'en partie (ch. 12-13). Au siècle suivant, Kirkby-in-Ashfield¹², *demi-baronnie* des Midlands, échoit par mariage à la branche de Valmont (ch. 5). Après 1204, rares sont les familles du baronnage anglo-normand qui parviennent à conserver dans les mêmes mains, durablement, des terres des deux côtés de la Manche. Henri, Jean I^{er} et Robert IV, constamment tirillés par des obligations féodales contradictoires, réussissent ce tour de force jusqu'en 1306 (ch. 6-9). La branche de Torcy¹³ poursuit dans cette voie paradoxale jusqu'en 1332 (ch. 16-18) et celle du Bouchet¹⁴ jusqu'en 1337 (ch. 20-21), année retenue comme marquant le début de la guerre de Cent Ans.

Les auteurs

Gabriel de la Morandière, le principal historien des Estouteville de France, à la belle écriture, qui disposait du chartrier du château de Valmont, évoque à plusieurs reprises les faits de chevaliers qu'il croit être anglais¹⁵, alors qu'il parle sans s'en rendre compte de la branche valmontaise. Il s'interroge à juste titre : *'Quel intérêt peut ainsi les ramener constamment tous en Normandie ; où gîtent-ils ?'* Les références à l'Angleterre dans les archives normandes et les mentions, réellement nombreuses, d'un déplacement en France dans les documents anglais, après 1204,

12. Nottinghamshire, d. Ashfield.

13. Torcy-le-Grand, Seine-Maritime, a. Dieppe, c. Luneray.

14. Le Bouchet-Touteville, à Crucheray, Loir-et-Cher, a. Vendôme, c. Montoire-sur-le-Loir.

15. Gabriel de LA MORANDIÈRE, *Histoire de la maison d'Estouteville en Normandie*, Paris, Delagrave, 1903, p. 93, 105-106, 113, *passim*.

sont traditionnellement laissées en suspens, comme inexplicables. Si les Estouteville se déplacent tant, c'est sans aucun doute parce qu'ils possèdent des intérêts importants des deux côtés de la Manche. L'unicité des branches de Valmont et de Kirkby-in-Ashfield est déduite trois décennies après La Morandière par l'anticonformiste Sir George Sitwell¹⁶, bientôt suivi par Sir Charles Clay¹⁷, historien méticuleux et bibliothécaire de la Chambre des lords. Pour ce qui concerne les faits anglais des Estouteville de Valmont, je ne peux que suivre ces devanciers avisés : le chemin est tout tracé. Le parallèle avec les sources françaises¹⁸, en revanche, est à ma connaissance inédit, ainsi que la mise en relation avec la branche du Bouchet, longtemps considérée comme secondaire, et un grand nombre de corrections et développements relatifs à la branche de Valmont. Peu de nouveautés généalogiques concernant les branches anglaises : Charles Clay a quasiment achevé, il y a déjà soixante-dix ans, le travail de ses prédécesseurs par l'étude de la transmission des terres¹⁹. Côté français en revanche, la généalogie probabiliste dite *du père Anselme*, lardée de rattachements *au plus probable*, effectués à partir d'une simple correspondance de patronyme et de dates, achevée par d'autres dans la première moitié du XVIII^{ème} siècle, est considérablement bousculée... Je m'efforce avant tout, et cons-

16. George Reresby SITWELL, *Tales of My Native Village*, Londres, Oxford University Press, 1933, p. 54-98.

17. William FARRER (éd.), Charles Travis CLAY (éd.), *Early Yorkshire Charters*, t. 9 : *The Stuteville Fee*, [Leeds], Yorkshire Archaeological Society, 1952, p. 41-65.

18. Par exemple, l'archevêque de Rouen Eudes Rigaud, en visite pastorale à l'abbaye de Valmont, témoigne à la date du 25 octobre 1263 que Robert IV se trouve en Angleterre. Ch. 8.

19. Quelques ajouts et objections concernant les branches anglaises : ch. 12b, notes 47, 169, 164, 189, 205-208, 999, 1046, 1100, 1133, 1300...

tamment, de rester factuel. Chaque chapitre est une fiche individuelle, qui peut être lue indépendamment des autres, d'où des redondances, voulues, notamment concernant la localisation des terres, et des références fréquentes aux autres chapitres.

L'ascension

Avec Arques et Tancarville, la place forte de Valmont est au centre de la ligne de défense qui commande les trois grands ports haut-normands de Dieppe, Fécamp et Harfleur. En cinq siècles, les Estouteville tirent pleinement parti de leur position stratégique et assoient leur domination sur une large part du Pays de Caux et au-delà. Ils deviennent de puissants barons, desquels se distinguent quelques grandes figures, tels Nicolas, fondateur de l'abbaye bénédictine de Valmont (ch. 4), ou Louis, capitaine du Mont-Saint-Michel, le seul espace normand resté continûment libre de l'occupation anglaise pendant la guerre de Cent Ans (t. 2, ch. 25), ou encore Guillaume, archevêque de Rouen, légat pontifical et candidat à la papauté (t. 2, ch. 24b). Jacqueline, de son château des Galleries à Bricquebec²⁰, dirige d'une main de fer la maison d'Estouteville (t. 2, ch. 28). Marie fait reconstruire l'abbaye Notre-Dame d'Yerres²¹, et sa sœur Madeleine, Saint-Sauveur d'Évreux (t. 2, ch. 45). En Angleterre, Roger est l'héroïque *connétable de Wark* chanté par les trouvères (ch. 3), tandis que son neveu Guillaume, un favori du roi Jean sans Terre, gouverne les comtés du Nord (ch. 13). La branche de Torcy n'est pas en reste : Jean II est le maître des arbalétriers et le conseiller de Louis XI (t. 2, ch. 33), et son frère *Robinet*, sire de Beynes²², prévôt de Paris, rend la justice du roi au Châtelet (t. 2, ch. 47). Ces

20. Manche, a. Cherbourg-Octeville, chef-lieu de canton.

21. Essonne, a. Évry, chef-lieu de canton.

22. Yvelines, a. Rambouillet, c. Plaisir.

quasi-célébrités ont tendance à éclipser d'innombrables figures non moins méritoires : sénéchaux, évêques, abesses et abbés, et bien sûr légions de chevaliers, bannerets et capitaines...

Les alliances

Dans leur ascension, les Estouteville pratiquent le mariage d'alliance avec les Salisbury, Varenne, Châteaudun, Talbot, Bertran, Montmorency, Mauquenchy-Blainville, d'Harcourt, Craon, Paynel, Loré, La Roche-Guyon, d'Albret... Outre les mérites personnels, ce sont les alliances successives avec des maisons plus riches et plus puissantes, donc les femmes, qui *élèvent*... Le XV^{ème} siècle voit l'apogée des Estouteville, dans ses diverses branches. En 1534, le titre ducal est conféré par le roi François I^{er} à Adrienne, héritière des principales seigneuries, et à son époux, François de Bourbon-Vendôme, un prince du sang (t. 2, ch. 29). Pour garantir sa pérennité, le duché est transmissible par les femmes. La fin n'en est que plus brutale : les branches survivantes s'éteignent toutes au cours du XVI^{ème} siècle. Jean II, sire de Villebon²³, le dernier représentant mâle, meurt en 1565 (t. 2, ch. 46). Les Orléans-Dunois relèvent le titre, en l'accolant à celui de *duc de Longueville* ; pour près d'un siècle et demi : Marie de Nemours, la dernière duchesse d'Estouteville, meurt en 1707. Puis les Matignon, bientôt princes de Monaco, renommés Grimaldi²⁴, deviennent les *seigneurs du duché*

23. Eure-et-Loir, a. Chartres, c. Illiers-Combray.

24. Voir l'ouvrage réalisé par les Archives départementales de Seine-Maritime en 2019, sous la direction de Vincent Maroteaux et à l'instigation de Jean-Louis Jumeau, historien de Valmont : *Les princes de Monaco en Normandie, des Estouteville aux Grimaldi, seigneurs de Valmont*. Ainsi que celui édité par le musée des Beaux-Arts de Saint-Lô en 2011 : *La Normandie des princes de Monaco*. Le musée possède une importante collection d'œuvres liées aux Matignon, seigneurs de Torigni-sur-Vire, dont un portrait de Marie de Bourbon,

d'Estouteville (t. 2, ch. 50).

Les emblèmes

Le cimier familial, surmontant le haume du chevalier, est un lion à Valmont²⁵. Dans la branche de Torcy, c'est d'abord un géant²⁶ rappelant la victoire légendaire, puis un More à turban²⁷. La transformation du géant barbu, aux traits disproportionnés, monstrueux, en More glabre accentue l'aspect maléfique du trophée²⁸, censé intimider l'adversaire en lice, en relation avec la légende. Les armoiries principales sont : *burelé d'argent et de gueules* (par défaut, de 10 pièces), *au lion de sable armé et lampassé d'or (brochant sur le tout)*²⁹, portées par des lions. Avant 1350, on les rencontre le plus souvent sous forme de variantes (ch. 4b, 6, 7, 8, 9, 10). Au XVI^{ème} siècle, le lion est *couronné* dans les écartelés des ducs³⁰ et des branches apparentées. Mais lorsque Jean II d'E.-Villebon devient l'aîné dynastique en 1555 et prend les pleines

duchesse d'Estouteville en succession de sa mère, Adrienne d'Estouteville.

25. Sceaux de Louis (ISC-1, n° 3438 ; ISCT, n° 4315-4316), Jacques (ISCT, n° 4307), Jean III (CAV-B, p. 508g, 510) ; cénotaphe de Nicolas (ch. 4) ; ms Douce 336, f° 1r, etc.

26. Sceaux de Colard (ISC-1, n° 3431, 3433 ; ISCT, n° 4303, 4317), son frère Jeannet (ISC-1, n° 3437 ; ISCT, n° 4314), son petit-fils Jean II (ISCT, n° 4310) ; fronton d'une fenêtre du château disparu de Blainville dans la Collection Gaignières (*Gallica*, btv1b6902367p), etc.

27. Christian de MÉRINDOL, *Les fêtes de chevalerie à la cour du roi René*, Paris, CTHS, 1993, p. 69, 92. Le sire de Beynes, frère de Jean II d'E.-Torcy, arbore ce cimier lors d'une joute en 1446.

28. Dans le monde épique, le géant est souvent associé au Sarrasin. Il doit allier 'le gigantisme physiologique et le maléfice que désignent certains traits, notamment les cheveux crépus, la barbe longue, les narines larges, les longues oreilles'. Le gigantisme seul ne suffit pas à désigner un géant. *Ibid.*, p. 47. DUBOST, *op. cit.*, p. 299-313.

29. Les Mornay ont un blason similaire.

30. BnF, ms fr 25183, f° 35v. Armorial au temps de François I^{er}.

armes, il maintient le lion sans couronne³¹. Le cri familial en appelle lui aussi au chevalier de la légende : *Au mort-né d'Estouteville* ; ou encore, en référence à la tache sombre *Léon-esque* : *Au More né d'Estouteville...* Le cri originel cependant, visant à rassembler chevaliers et hommes d'armes autour du banneret, devait être la répétition du nom, *Estouteville, Estouteville*, comme dans d'autres grandes maisons normandes.

31. Fragments de son gisant au château de Villebon.